



## Rejoindre le Conseil d'administration Date butoir : MERCREDI 6 MAI 2026

Et si vous participiez aux décisions qui façonnent la vie culturelle des quartiers nord ?

Le Collectif Bordonor est porté par une conviction forte : la vie culturelle des quartiers nord de Bordeaux se construit avec celles et ceux qui y vivent, y agissent et s'y engagent au quotidien. **Aujourd'hui, nous ouvrons le renouvellement de notre Conseil d'Administration.**

Notre ambition : construire une gouvernance qui ressemble vraiment au territoire — diverse, représentative, ancrée dans les réalités de terrain. Associations, structures culturelles, acteurs sociaux, éducatifs, artistes... chaque voix compte.

Rejoindre le Conseil d'Administration, c'est contribuer concrètement aux orientations du collectif et faire entendre les réalités de votre structure et de votre quartier.

## ENGAGEMENTS

CONTRIBUER aux échanges et décisions collectives

PARTAGER les informations dans votre structure / réseau

PARTICIPER suivant vos disponibilités aux groupes de travail, temps forts

ÊTRE ASSIDU.ES aux réunions mensuelles (3h, 1 mardi/mois)

## MODALITÉS DE CANDIDATURE

Cinq jours avant l'Assemblée générale, vous devez :  
Être à jour de votre cotisation  
Envoyer une lettre de motivation à l'adresse mail [administration@bordonor.org](mailto:administration@bordonor.org)  
Inscrire le nom et le rôle de la personne qui représentera votre structure

Les candidatures seront partagées lors de l'Assemblée générale, où chaque structure pourra se présenter.

**Important :**  
**Seules les personnes morales (structures) peuvent adhérer et candidater.**  
**Le Collectif Bordonor est une association collégiale.**

### CE QUE CELA PEUT APPORTER À VOTRE STRUCTURE

ÊTRE AU CŒUR DES DÉCISIONS ET DES DYNAMIQUES CULTURELLES DU TERRITOIRE

DÉVELOPPER VOTRE RÉSEAU ET VOS COOPÉRATIONS LOCALES

MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX CULTURELS ET INSTITUTIONNELS

VALORISER VOTRE ENGAGEMENT ET VOTRE EXPERTISE

PARTICIPER À DES PROJETS COLLECTIFS CONCRETS

### Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 2 collèges complémentaires, pour garantir à la fois continuité et ouverture :

#### Collège des membres permanents 5 sièges / mandat de 3 ans

Assure la continuité du projet  
Porte des responsabilités structurantes  
Les membres peuvent être référents de thématiques clés (finances, RH, actions...)  
→ **Cette année : toutes les places sont renouvelées**  
→ **Ouvert aux membres ayant déjà siégés au moins un an au conseil d'administration.**

#### Collège des acteurs locaux 3 sièges / mandat d'un an

Ouvert aux structures du territoire  
Permet de découvrir la gouvernance du collectif  
Participation aux décisions et aux groupes de travail  
→ **Toute première candidature se fait dans ce collège**  
→ **Conditions : siège social et activité sur : Bacalan, Chartrons St Louis, Les Aubiers Le Lac, Grand Parc**

Informations : 05 56 43 53 08 / [administration@bordonor.org](mailto:administration@bordonor.org)